

SEANCE DE CONFIRMATIONS TOUTES RACES pour les chiens non exposés les 4 ou 5 mai

**Vendredi 3 mai 2024
après-midi avec horaires**

VALENCE - LAC

**Palais des Congrès Sud Rhône-Alpes
Lac d'Aiguille - Quartier des Communaux
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE**

**Date limite
d'inscription :**

23 avril 2024

(date de réception)

Modalités d'inscription (si vous ne pouvez pas le faire par internet)

1. remplir soigneusement cette feuille en majuscules
2. **joindre la photocopie du certificat de naissance**
(pedigree provisoire, pages 1 et 2) de votre chien
3. **le règlement** (40 € par chien) par chèque établi à l'ordre de : **ACTRA**
Votre convocation vous sera adressée par mail à l'adresse que vous aurez renseignée.
Par conséquent, nous vous demandons de l'écrire très lisiblement.
A envoyer à : Michèle ROLLET - Confirmations Valence
93 allée de St André 01960 PERONNAS

Rapide et sûre,
l'inscription
via internet est
recommandée :

cedia.fr

Paiement sécurisé

Propriétaire

N° d'enregistrement
(réservé ACTRA)

M. Mme Mlle Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél.

E.mail

Renseignements

michele.rollet93@orange.fr
laurent.prouvensier@yahoo.fr

ACTRA : Mme MEYER
04 75 23 42 21

- **Les chiens non inscrits
sont interdits sur le site**
- **Respect des mesures sanitaires
en vigueur**
- **Age minimum pour la
confirmation : voir page 2**

MERCI DE NE PAS AGRAFER VOS DOCUMENTS.

Nom du chien Sexe : Mâle Femelle

Race

N° d'identification Date de naissance N° Livre d'origine

Producteur : M. Mme Mlle Nom Prénom

Fait à

Le

Signature

Tarif : 40 € par chien

AGE MINIMUM EXIGE POUR LA CONFIRMATION (il n'y a pas d'âge maximum)

1^{er} groupe : 12 mois sauf :	
Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres.....	15 mois
2^e groupe : 12 mois sauf :	
Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, Presa Canario, Dogue de Majorque, Fila de Saint-Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Spanish Alano, Broholmer, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois.....	15 mois
3^e groupe : 12 mois sauf :	
Staffordshire Terrier Américain	15 mois
4^e groupe	15 mois
5^e groupe : 12 mois sauf :	
Akita Américain, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland	15 mois
6^e groupe : 12 mois sauf	
Rhodesian Ridgeback	15 mois
7^e groupe :.....	12 mois
8^e groupe : 12 mois sauf :	
Retrievers	15 mois
9^e groupe : 12 mois sauf :	
Épagneuls Pékinois et Japonais.....	10 mois
10^e groupe : 15 mois sauf :	
Whippet, Petit Lévrier Italien.....	12 mois

RENSEIGNEMENTS UTILES

A la réception de votre dossier, l'inscription de votre chien sera faite par l'intermédiaire de Cédia.

- Vous recevrez un premier mail lors de l'enregistrement.
- Quelques jours avant la séance de confirmation, vous recevrez par mail un lien qui vous permettra d'imprimer votre convocation.
- Le jour de la séance de confirmation, vous devrez vous présenter muni de cette **convocation** et du **certificat de naissance** de votre chien (**l'original**).
- Le formulaire de confirmation à remettre au juge vous sera fourni sur place, vous n'aurez qu'à le signer.

Renseignements

michele.rollet93@orange.fr

laurent.prouvensier@yahoo.fr

ACTRA : Mme MEYER

04 75 23 42 21